
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

12 décembre 2019

DEMANDES D'URBANISME

- PC Taxi AILLOUD, ZAE Chez Merlin, bâtiment artisanal + 1 logement. Les travaux sont prévus de se faire en 2 tranches. Avis favorable.
- PC ROCH/BISSETTI, projet définitif, La Corbière, route Santadrionne, agrandissement du chalet. Avis favorable.
- DP Ferme des Ruhin. Remplacement du tunnel agricole par un plus grand et de couleur grise. Avis favorable.
- PC POMEL/NANJOURD. (ex GAILLARD Joseph) Le Plâne. Agrandissement du chalet. Avis favorable.
- Projet PC CAPORUSSO/APPERE, lotissement Chantebise, route de Sur Vuan. Maison individuelle. Retravailler l'esthétique et prendre rendez-vous avec le CAUE.
- PC FERTAULT Jean-Louis, La Corbière, transformation du hangar en habitation. Avis favorable.
- PC MONET Liliane, route de Chez le Cadet, réhabilitation de la grange en habitation. Avis favorable.

CHEMINS RURAUX

De nombreux chemins ruraux situés sur la commune demandent à être réétudiés pour, soit les déclasser du fait qu'ils sont à l'intérieur d'une propriété privée et plus personne n'y passe, soit procéder à un bornage pour délimiter une propriété, soit pour délimiter des haies par rapport à la voirie communale.

9 dossiers à traiter :

- Sur Vuan. Maison Tardin/Rossetti ; l'accès au garage et le garage sont construits sur le chemin rural. Céder aux propriétaires le chemin et le talus qu'ils utilisent. 96 m² pour le terrain d'aisance au prix de 50 €/m² et 200 m² pour le talus au prix de 1 € le m². L'acte administratif sera pris en charge par l'acheteur.
- Route de La Corbière. Depuis le hangar Fertault jusqu'à la propriété Nanjoud. Délimiter l'emprise de la route « impasse de Chez Chabellet ».
- Route de La Corbière. Délimiter l'emprise de la route depuis le pont de « Chez Mile » situé après la maison « Dupraz Rosine, Simone » jusqu'au pont de « la Molertaz », et la descente de la « Vy du Bosson ».
- Les Reybaz, les Chavannes, propriété Patane, des arbres sont tombés sur le toit. Faire border le chemin pour savoir à qui appartiennent ces arbres. Une participation sera demandée au propriétaire.
- Curseille, l'arrêt de bus est situé sur le chemin rural. Ce chemin n'est plus utilisé. Nous pouvons donc le déclasser.
- Curseille, acquisition maison Bosio (devenue propriété communale). Faire border la propriété et créer 2 parcelles.
- Sur Vuan, Cara, chemin rural situé en bas de la propriété Martinet. Ce chemin n'est plus utilisé et sert uniquement d'accès privé. Il sera donc déclassé.
- Sur Vuan, chemin rural situé entre 4 parcelles privées, mais qui ne sert plus à rien, ni à personne. A déclasser également.
- Les Ruhin, chemin rural situé entre la propriété Mansay Yves et la route de Chez le Cadet. A étudier sur place.

Le déclassement de ces chemins ruraux fera l'objet d'une enquête d'utilité publique.

DEMANDES AIDE FINANCIERE

- L'association des maires de France se fait l'intermédiaire de la commune du Teil qui a été frappée par un séisme et fait part à toutes les communes de France la possibilité de leur apporter une aide financière. Le conseil ne donne pas suite.
- Demande de participation financière de la part de Charlotte Grignola habitante de St André, accompagnée de 5 autres élèves. Ces étudiants préparent un projet humanitaire au Cambodge pour réaliser un stage d'infirmière, stage obligatoire dans leur cursus scolaire. Le conseil valide une aide de 300 € et leur demande de faire un compte-rendu de leur expérience.

ARRETE POLICE

Vu la circulation dense et dangereuse sur toutes les routes, notamment à proximité des fermes, et suite à la rencontre avec Jérôme Baud du conseil départemental, il a été décidé de prendre un arrêté délimitant les agglomérations dans les hameaux de Curseille et des Ruhin. D'autre part la route du « Pont Rouge » venant de « La Crosse » et allant en direction de la RD 220 se verra attribuer un cédez-le passage. Celle venant « de Chez le Cadet » en direction de la fruitière aura un STOP.

PROJET MICRO CRECHE

Lecture d'un mail de Jessica Dominguez ayant un projet de monter une micro-crèche sur la commune. Prendre un rendez-vous avec elle afin qu'elle expose son projet

REMERCIEMENTS

Lecture de deux courriers d'associations communales.

- La paroisse remercie la commune pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour le repas de la St André.
- L'association APAR'ÇA remercie la commune pour sa contribution lors de la manifestation de la descente des caisses à savons.

RESERVOIR LA MOLIÈRE

L'emprise du réservoir du Cuffat est sur une propriété privée. Afin de régulariser cette situation, faire borner l'emprise du réservoir et créer 2 parcelles. Une qui restera au nom du propriétaire actuel, et l'autre qui reviendra à la commune.

BOIS ET FORETS

Hervé a participé à plusieurs réunions avec les communes forestières et l'ONF pour échanger sur la meilleure façon de commercialiser les bois en 2020 suites aux différentes tempêtes. (50 millions de m3 de bois scolytés arrivent en France depuis la Pologne et l'Allemagne). Il serait souhaitable de reporter la vente de la coupe prévue en 2020 l'année prochaine car les offres de prix seront basses.

Les travaux annuels seront limités et seuls les plus pressants seront réalisés.

Sur Vuan, en dessus de la maison Dananaï, 200 m3 de bois bostrychés sont à couper et seront vendus de gré à gré. Si on aperçoit d'autres bois bostrychés en cours d'année, la décision sera prise de les couper également.

Hervé fait part que des voitures suspectes rôdent la nuit sur le chemin rural de la Molière. A surveiller et éventuellement mettre une barrière.